

Fiche de données de sécurité

Persulfate de sodium

Art. n°: 152012, 152014, 152016, 152018, 152019

1. Identification de la substance/composition et nom de la société

Renseignements concernant le produit:

Désignation commerciale: Persulfate de soude

Fournisseur:

proMa **Technologie** GmbH
Im Leibolzgraben 16
D-36132 Eiterfeld

Tél.: ++49 (0) 6672 918480
Télécopieur: ++49 (0) 6672 91848445

2. Composition/information sur les composants

Caractéristiques chimiques:

Numéro CAS.	7775-27-1
Numéro CEE	231-892-1
Désignation du produit	peroxodisulfate de sodium
Teneur	< 99 % en poids

3. Dangers possibles

Information des risques:

Symbole(s): Xn nocif en cas d'ingestion

0 favorise l'inflammation des matières combustibles

Dangers particuliers pour les personnes et l'environnement:

Phrase de R(isque): 8/22/36/37/38/42/43 (voir point 15)

Phrase de S(écurité): 17/22/24/26/37 (voir point 15)

Risque d'inflammation au contact de matières combustibles. Nocif en cas d'ingestion. Irrite les yeux, les organes respiratoires et la peau. Sensibilisation possible par inhalation et contact avec la peau.

4. Premiers secours

Généralités :

Eloigner la personne accidentée de la zone dangereuse et la coucher.

Le secouriste doit veiller à ne pas se mettre lui-même en danger.

Enlever immédiatement tout vêtement contaminé par le produit.

Inhalation:

Mettre la victime dans un endroit bien aéré ou lui mettre un masque à oxygène.

Faire immédiatement appel à un médecin.

En cas d'évanouissement, coucher la victime position latérale stable

Contact avec la peau:

Laver soigneusement et longuement la peau avec de grandes quantités d'eau claire.

Si les irritations ne cessent pas, consulter un médecin que très difficilement.

Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer pendant plusieurs minutes à l'eau courante.

Consulter ensuite un médecin.

Ingestion:

Rincer la bouche et donner beaucoup d'eau à boire et mettre à l'air frais. Ne pas tenter de faire vomir la personne accidentée et consulter immédiatement un médecin.

Persulfate de sodium

Avis aux médecins:**Ingestion:**

Après ingestion de substances es assez grosse quantité, lavage de l'estomac; observation postérieure

Inhalation:

Traitement symptomatique:

Codéine contre les accès de toux; aérosol de dosage avec du béclométasone ou du

dexaméthasone contre les irritations des voies respiratoires

Prophylaxie antibiotique nécessaire en cas d'endommagement des voies respiratoires et des poumons.

Risque d'œdème du poumon.

5. Mesures en cas d'incendie**Moyens d'extinction appropriés:**

Acide carbonique, poudre sèche ou eau pulvérisée. En cas d'incendie important, eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Produits d'extinction non appropriés pour des raisons de sécurité:

Produits organiques, jet d'eau.

Dangers spéciaux d'exposition dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz qui en émanent:

En cas d'incendie, des gaz toxiques peuvent se dégager. En cas d'incendie et de décomposition, des gaz et des vapeurs caustiques /acides se dégagent (produits de décomposition gazeux tels anhydrides de soufre (SO_x), oxygène).

Ce produit peut entretenir un incendie, pas de contact avec des matières combustibles.

Le protéger contre la chaleur et l'humidité. Lorsqu'il est soumis à de fortes chaleurs et/ou au contact de l'humidité, il dégage de l'oxygène. Il favoriserait donc par là les incendies.

Équipement de protection particulier:

Ne séjourner dans la zone dangereuse que muni de vêtements de protection contre les produits chimiques et d'un appareil respiratoire autonome approprié. Lutter contre l'incendie en restant à une distance raisonnable,.

Autres recommandations:

Éliminer les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée conformément aux directives des autorités compétentes.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles:**

Porter un équipement de protection individuel. Tenir à l'écart les personnes non protégées.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Éviter la formation de poussières; ne pas inhaler les poussières (recourir le cas échéant à un appareil respiratoire autonome approprié).

Précautions pour l'environnement:

Ne pas laisser le produit parvenir dans la canalisation ou dans un cours d'eau.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Récupérer le produit échappé par voie mécanique. Éviter la formation de poussières.

Éliminer le matériel contaminé comme déchet selon le point 13.

Autres indications

Tenir éloigné des sources de feu. Ne pas fumer. Ne jamais ajouter des résidus de produit à d'autres produits ou déchets. Conserver les restes de produit dans un endroit sûr et les éliminer sans délais d'une manière correcte.

Persulfate de sodium

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Mesures techniques de protection::

Stocker dans l'emballage d'origine hermétiquement fermé dans un endroit frais et bien aéré.

Nous recommandons le stockage à une température de moins de 30° C.

Assurer une bonne ventilation aspiration sur le lieu de stockage.

Eviter la formation de poussières (recourir le cas échéant à un appareil respiratoire autonome approprié).

Ce produit est hygroscopique

Ne pas remettre les restes de produit dans les conteneurs de stockage (risque de décomposition).

Protection contre incendie et explosion:

Tenir éloigné des sources de feu et de fortes chaleurs (p. ex. action directe des rayons solaires) . Ce produit peut entretenir un incendie (en libérant de l'oxygène) surtout lorsqu'il est soumis à de fortes chaleurs ou à l'humidité.

Eviter les impuretés (p. ex. rouille, poussière, cendres). Il y a risque de décomposition!

Critères de stockage:

Stockage séparé des:

- matières combustibles
- produits oxydants
- alcalis (bases)
- sels métalliques

Respecter les règles énoncée dans TRGS 515.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures complémentaires concernant la configuration des installations techniques:

Pas de mesures particulières, voir point 7.

Limites d'exposition au poste de travail:

Valeur limite générale pour les poussières (DFG)	4 mg/m ³ (partie respirable)
--	---

Protection personnelle:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement tout vêtement pollué.

Se laver les mains impérativement avant les pauses et à la fin du travail.

Tenir le produit à l'écart de tout aliment, de toute boisson et de tout aliment pour bétail.

Pendant le travail, ne manger, ni boire, ni fumer ni priser.

Persulfate de sodium

Eviter tout contact avec les yeux ou la peau.
N'inhaler ni poussières, ni fumée ni brouillard

Protection de la respiration:

En cas de formation de poussières, le port momentané d'un appareil respiratoire muni d'un filtre anti-poussière (P2) est nécessaire.

Protection des mains:

port indispensable de gants de protection (caoutchouc ou PVC)

Protection des yeux:

lunettes protectrices appropriées

Protection de la peau et du corps:

vêtements de protection

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique	SOLIDE
Couleur	BLANCHE
Odeur	INODORE
Données relevant de la sécurité	
Modification d'état	
Température de décomposition	>180°C avec formation d'anhydrides de soufre et d'oxygène)
Température d'auto-inflammation	inconnue
Risque d'explosion	Mélanges produit en poudre/air peuvent provoquer des coups de poussière!
Densité en vrac	1180 - 1250 kg/m ³
Densité (à 20°C)	1,10 g/cm ³
Solubilité (dans l'eau à 20°C) (dans l'eau à 50°C)	545 g/l 650 g/l
pH (à 20°C)	3,5 -3,8
Remarque complémentaire	entretient les incendies

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Risque de décomposition sous l'action de fortes chaleurs.

Produits à éviter:

Produits combustibles (entretient les incendies), réducteurs, alcalis, métaux, sels métalliques, alcool

Produits de décomposition dangereux:

Gaz et vapeurs caustiques /acides. Produits de décomposition gazeux tels anhydrides de soufre (SO_x), oxygène).

En cas d'incendie, voir point 5

Persulfate de sodium

11. Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë (LD₅₀ rat)

920 mg/kg

Effets irritants primaires en expérimentation animale (lapin):

Peau:

irritation.

Yeux:

irritation.

Sensibilisation:

possible en cas d'inhalation ou de contact de la peau.

12. Informations écologiques

Information concernant l'élimination (persistance et dégradation):

Dégradation non biologique dans l'eau par hydrolyse, décomposition en oxygène, ions de sodium et sulfates.

Comportement dans des compartiments écologiques :

Mobilité et potentiel d'accumulation biologique:

Accumulation biologique négligeable.

Effets écotoxiques:

Comportement dans les installations d'épuration:

forme avec l'eau des produits de décomposition toxiques . Effet néfaste sur les organismes aquatiques. Effet néfaste par décalage de pH.

Généralités:

Ne doit en aucun cas parvenir dans les couches d'eau souterraines, les canalisations ou les cours d'eau.

Ne pas déverser le produit dans les eaux usées ou dans le collecteur sans le diluer ou le neutraliser.

Classe de pollution pour l'eau (WGK)

1 - peu de risques de pollution de l'eau

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Ne pas éliminer ce produit avec les ordures ménagères. Ne pas le déverser dans la canalisation.

Ce produit doit être soumis à un traitement spécial conforme aux prescriptions des autorités compétentes.

Pour le recyclage, prière de contacter le fabricant.

Numéro de code de déchet:

59301 Produits chimiques purs: TA Abfall (Allemagne)

59305 Déchets de laboratoire, restes de produits chimiques; ONORM S2100 (Autriche)

Le numéro de code de déchet conformément à la loi sur le recyclage des déchets dépend du producteur dudit déchet et peut de ce fait être différent pour un même produit. Le numéro de code de déchet doit donc être déterminé individuellement par chaque producteur de déchets.

Persulfate de sodium

Emballages non nettoyés

Recommandation:

Vider soigneusement les emballages contaminés, ils peuvent être réutilisés après un nettoyage soigneux. Les conditionnements ne pouvant être nettoyés seront éliminés de la même manière que le produit proprement dit.

Produit de nettoyage recommandé:

eau

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

ADR/RID-GGVS/classe E:	5.1
chiffre/lettre:	18c
Numéro U.N.	1505

Transport par bâtiment de mer IMDG/GGV-mer

Classe IMDG/GGVmer	5.1
Groupe d'emballages:	III

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR

Classe ICAO/IATA:	5.1
Numéro U.N./I.D.	1505
Groupe d'emballages:	III
Désignation technique correcte:	1505 Sodium Persulfate

Remarques:

Stocker dans un droit frais et sec, à l'écart des sources de chaleur.

Aucune classification de transport fluvial national n'a été déterminée jusqu'à présent; le cas échéant se renseigner avant l'expédition.

15. Informations réglementaires:

Etiquetage conforme aux directives communautaires:

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires/GgefSt6offV.

Lettre d'identification et désignation de danger du produit:

Symbole(s): 0 favorise l'inflammation des matières combustibles
Xn nocif en cas d'ingestion

Phrase de R(isque):

R8 Risque d'incendie au contact de matières combustibles
R22 Nocif en cas d'ingestion
R36/37/38 Irrite les yeux, les organes respiratoires et la peau
R42/43 Possibilité de sensibilisation par inhalation ou par contact de la peau.

Phrase de S(écurité):

S17 Tenir à l'écart des matières combustibles
S22 Ne pas respirer les poussières
S24 Eviter le contact avec la peau
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau courante et consulter un spécialiste.
S37 Porter des gants de protection appropriés
S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement à un médecin (si possible, lui montrer la présente étiquette).

Persulfate de sodium

Directives nationales:**Classification selon VbF:**

non concerné

Classe de danger pour l'eau (WGK - allemande): 1 - peu de risques de pollution de l'eau

(classification conforme à VwVwS du 17 mai 1999 annexe 2)

Autres directives, limitations et interdictions:

Se conformer à TRGS 515.

Se conformer à ChemVerbotsV.

Circulaire BG: "Evaluation toxicologique du persulfate d'Ammonium, N° 4"

Remarques complémentaires:

Etat d'enregistrement produit:

EINEC (U.E.)	sur la liste
TSCA (U.S.A.)	sur la liste
DSL (Canada)	sur la liste
AICS (Australie)	sur la liste
MITI (Japon)	sur la liste (N° 1-1131)
PICCS (Philippines)	sur la liste (provisoirement)
TCCL (Corée)	sur la liste (N° 1-746)
Liste suisse des poisons	sur la liste (classe 4)

16. Autres informations

Les informations ci-dessus sont basées sur nos connaissances du produit concerné à la date de la rédaction et suffisent à la législation nationale comme communautaire. Nous ne connaissons rien des conditions de travail chez l'utilisateur et ne sommes pas en mesure de les contrôler. L'utilisateur est seul responsable du respect de toutes les directives légales applicables. Les informations de la présente fiche de données de sécurité décrivent les impératifs de sécurité applicables à ce produit et ne se substituent juridiquement pas aux relations contractuelles.

modifié le 06/08/2003